

ACADÉMIE SERBE DES SCIENCES ET DES ARTS
INSTITUT DES ÉTUDES BALKANIQUES

ÉDITIONS SPECIALES 104

LA SERBIE ET LA FRANCE UNE ALLIANCE ATYPIQUE

RELATIONS POLITIQUES, ÉCONOMIQUES ET CULTURELLES
1870–1940

DUŠAN T. BATAKOVIĆ (dir.)

BELGRADE
2010

Publié par
Institut des Études balkaniques
Académie serbe des Sciences et des Arts
35 Knez Mihailova, 11000 Belgrade, Serbie
adresse électronique : balkinst@bi.sanu.ac.rs
www.balkaninstitut.com

Revu par
Mihailo Vojvodić, membre correspondant de l'ASSA
Dušan T. Bataković, Institut des Études balkaniques

*Cette publication est réalisée avec le concours du Ministère de la Science
et du Développement technologique de la République de Serbie
dans le cadre du projet n° 14044 « Histoire des idées et des institutions politiques dans les
Balkans aux XIX^e et XX^e siècles »*

Table des matières

<i>PRÉFACE</i>	7
Dušan T. Bataković <i>LE MODÈLE FRANÇAIS EN SERBIE AVANT 1914</i>	13
Miroslav Svirčević <i>LE CONSTITUTIONNALISME EN SERBIE (1835–1903) : L'INFLUENCE DE BENJAMIN CONSTANT</i>	101
Edi Miloš <i>HONORÉ DE BALZAC (1799–1850), LES SUD-SLAVES ET LES SERBES</i>	133
Mihailo Vojvodić <i>LA SERBIE ET LA FRANCE. LES RELATIONS ÉCONOMIQUES DE 1896 À 1906</i>	147
Vojislav Pavlović <i>L'ALLIANCE DE FAIT CONTRE LE CONCERT EUROPÉEN. LA QUÊTE D'UNE ALLIANCE FRANÇAISE EN SERBIE DU XIX^e ET XX^e SIÈCLE.</i>	167
Miloš Ković <i>LA RÉVOLUTION FRANÇAISE ET L'ÉLITE SERBE (1889–1935)</i>	187
Aleksandra Kolaković <i>L'ÉLITE SERBE ET LE MODÈLE CULTUREL FRANÇAIS DANS LA REVUE 'DELO' (L'ŒUVRE) DE 1894 À 1915.</i>	205
Philippe Gelez <i>LES AGENTS CONSULAIRES FRANÇAIS DE SARAJEVO VIS-À-VIS DE LA SERBIE, DU MONTÉNÉGRO ET DES ORTHODOXES DE BOSNIE-HERZÉGOVINE DES ANNÉES 1850 À LA FIN DU SIÈCLE.</i>	217
Andrej Mitrović <i>LES INTÉRÊTS FRANÇAIS EN SERBIE À LA VEILLE DE LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE</i>	231
Ljiljana Aleksić-Pejković <i>LA FRANCE ET LA SERBIE DURANT LA CRISE DE JUILLET 1914.</i>	251
Jean-Paul Bled <i>ERNEST DENIS ET « LA GRANDE SERBIE ».</i>	289
Jean-Noël Grandhomme <i>LE MARÉCHAL FRANCHET D'ESPÈREY, TRAIT D'UNION ENTRE LA FRANCE ET LA SERBIE</i>	297
Petar Opačić <i>ALLIANCE MILITAIRE FRANCO-SERBE DANS LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE 1914–1919</i>	315

Alexis Troude	
<i>LA FRANCE ET LA SERBIE (1915–1918) : COOPÉRATION MILITAIRE, IMPLANTATION ÉCONOMIQUE ET ÉCHANGES CULTURELS.</i>	337
Ljubinka Trgovčević	
<i>LES SERBES EN FRANCE DURANT LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE</i>	361
Gordana Krivokapić-Jović	
<i>LES FRANÇAIS SUR LA QUESTION YOUGOSLAVE : ENTRE LA PROTECTION D'INTÉRÊT SERBE ET LA « QUESTION CROATE » (1918–1920)</i>	379
Christophe Réveillard	
<i>LE RÔLE DU PROJET BRIAND DANS L'AMITIÉ FRANCO-YOUGOSLAVE. L'UNION EUROPÉENNE PROPOSÉE AU CŒUR DE L'ENTRE-DEUX-GUERRES</i>	399
Stanislav Sretenović	
<i>L'ACTION CULTURELLE FRANÇAISE AUPRÈS DES SERBES AU SEIN DU ROYAUME DES SERBES, CROATES ET SLOVÈNES (1918–1929)</i>	415
Veljko Stanić	
<i>LES THÈMES CULTURELS FRANÇAIS AU ROYAUME DE YOUGOSLAVIE. L'EXEMPLE DES REVUES « SRPSKI KNJIŽEVNI GLASNIK » ET « NOVA EVROPA »</i>	449
Slobodan Šoja	
<i>IVO ANDRIĆ ET JOVAN DUČIĆ : L'ATTACHEMENT SPIRITUEL À LA FRANCE DE DEUX GÉANTS LITTÉRAIRES SERBES ORIGINAIRES DE BOSNIE ET D'HERZÉGOVINE</i>	487
Jelena Novaković	
<i>LES REFLETS DU MODERNISME FRANÇAIS DANS LA CRÉATION LITTÉRAIRE DE L'AVANT-GARDE SERBE</i>	503
Nina Živančević	
<i>MILOŠ CRNJANSKI ET PARIS</i>	519
Aleksandar Kadijević	
<i>RELATIONS DES ARCHITECTURES FRANÇAISE ET SERBE (DEPUIS LA FIN DU XIX^e SIÈCLE JUSQU'À 1941)</i>	531
Jasmina S. Ćirić	
<i>GABRIEL MILLET ET DJURĐE BOŠKOVIĆ. L'ÉTUDE CONJOINTE DES MONUMENTS MÉDIÉVAUX DE LA SERBIE MORAVIENNE</i>	545
Vladimir Lj. Cvetković	
<i>LA PRÉSENCE ÉCONOMIQUE DE LA FRANCE EN YOUGOSLAVIE 1918–1940. INTÉRÊTS, ENJEUX, PORTÉES</i>	557
Vojislav Pavlović	
<i>L'ATTENTAT DE MARSEILLE 1934. LA FIN SYMBOLIQUE D'UNE ALLIANCE ATYPIQUE</i>	575
<i>LISTE DES AUTEURS</i>	597
<i>INDEX</i>	603

Vladimir Lj. Cvetković

Institut d'histoire récente serbe

Belgrade

La présence économique de la France en Yougoslavie 1918–1940

Intérêts, enjeux, portées

En puisant dans les fonds d'archives yougoslaves et en s'appuyant sur la bibliographie afférente, on tente ici d'identifier les principaux intérêts économiques et financiers français dans le Royaume des Serbes, Croates et Slovènes puis dans la Yougoslavie de l'entre-deux-guerres. Sont envisagés tour-à-tour les piliers des relations économiques entre les deux pays, et les entraves qui en ont affecté le développement, ce qui aboutit à dresser le bilan de cette coopération bilatérale en matière d'économie et de finances.

Mots-clés : France, Yougoslavie, entre-deux-guerres, économie, finances publiques, capital étranger

Dans l'entre-deux-guerres, des relations protéiformes se sont développées entre le Royaume des Serbes, Croates et Slovènes/la Yougoslavie et la France, dans un environnement européen marqué par la position victorieuse de cette dernière à la sortie de la Première Guerre mondiale. Le Royaume avait été créé en même temps que les autres pays d'Europe orientale (Pologne, Tchécoslovaquie, Roumanie élargie) et, aux yeux des hommes d'État français, il jouait avec eux le rôle d'une zone tampon destinée à étouffer toute velléité de relever la tête en Allemagne, ou de restauration en Autriche-Hongrie.¹

Dans ce cadre, les relations franco-yougoslaves, y compris leur plan économique, ont connu les aléas des crises de l'entre-deux-guerres au même titre que le reste de l'Europe. Certes amicales et scellées

¹ Vuk Vinaver, *Jugoslavija i Francuska između dva svetska rata (Da li je Jugoslavija bila francuski « satelit »?)* (La Yougoslavie et la France l'entre-deux-guerres (La Yougoslavie fut-elle le « satellite » français)) (Belgrade : Institut za savremenu istoriju, 1985), 10 ; Gordana Krivokapić, « Francusko vidjenje unutrašnje politike Kraljevine Srba, Hrvata i Slovenaca u vreme njenog konstituisanja 1918–1921 » (Le point de vue français de la politique intérieure du Royaume des Serbes, Croates et Slovènes à l'époque de sa formation), dans *Jugoslovensko-francuski odnosi odnosi* (Rapports franco-yougoslaves), (Belgrade : Istorijski institut, 1990), 249.

par une alliance, elles n'ont pas été épargnées par l'agitation, les malentendus et les incompréhensions. Si la France occupa la première place dans la politique extérieure de la Yougoslavie, au moins dans la première moitié des années trente, on lit le plus souvent que la concertation des deux pays dans le domaine économique, notamment pour le commerce, était à la traîne. Les contemporains eux-mêmes en étaient persuadés, et les historiens le soulignèrent eux aussi plus tard : durant la période, le décalage aurait été évident entre, d'un côté, une présence politique importante de la France et, de l'autre, sa volatilité économique. Nous pensons cependant que ce jugement doit être revu car la France joua un rôle constructeur dans l'économie yougoslave, moins visiblement certes que la politique mais de façon tout aussi importante pour les relations entre les deux pays : livraisons d'armes, prêts, etc. Aussi nous semble-t-il opportun de revisiter cette idée reçue pour la nuancer.

La présence économique française en Yougoslavie se laisse observer dans plusieurs domaines de la vie économique, et sous différentes formes. La France finança l'État, exporta des fonds et signa des partenariats commerciaux ; sa présence et ses succès ne furent pas partout les mêmes, ce qui a d'ailleurs conduit à en sous-estimer, ou parfois surestimer, l'apport économique global.

Le domaine de prédilection de son action fut celui des finances nationales. Il est évident que le premier intérêt de la France, en déversant des capitaux dans le jeune Royaume, était de soutenir ses finances afin de lui éviter d'avoir financièrement recours à d'autres pays, en premier lieu l'Allemagne. C'était également l'intérêt de la Yougoslavie de réduire sa dépendance vis-à-vis de l'Allemagne, de l'Italie et de l'Autriche et d'orienter son économie, parallèlement à sa politique, vers la France.

La conduite française n'était pas pour autant dépourvue d'intérêts proprement économiques, notamment en matière d'armement. Le premier grand prêt accordé par la France au Royaume, en 1923/1924, s'élevait à 300 millions de francs français et était entièrement destiné à la provision d'armes venant de l'Hexagone.² Début mai 1931, après avoir longtemps rivalisé avec la Grande-Bretagne, la France devint le

² Archives de Serbie et Monténégro (ASCG), fonds du Ministère des Finances du Royaume de Yougoslavie (plus bas : 70), fasc. 280, doss. 516 : le Ministère des Affaires étrangères du Royaume SCS au ministre des Finances Milan Stojadinović, Strict. conf. n° 118, le 15 mars 1923, 1.

plus grand financier de l'État yougoslave en lui octroyant un prêt de 1 025 millions FF visant à stabiliser le dinar, contracté auprès d'un consortium de banques parisiennes à la tête duquel se trouvait la Banque de l'Union Parisienne. Malheureusement, le moment choisi pour la stabilisation s'avéra extrêmement malencontreux : quelques jours plus tard seulement, le Kredit Anstalt, l'une des plus grosses banques de l'Europe du Sud-est, fit faillite, entraînant dans son sillage un grand nombre d'établissements et instaurant le chaos financier dans la région.³ La valeur du dinar chuta très rapidement et le fiasco du pays fut plein et entier. En septembre 1931, Vojislav Marinković, ministre des finances yougoslaves, demanda un nouvel emprunt à Paris ; dès le 14 octobre, il fut convenu que la France accorderait à la Yougoslavie un prêt de 250 millions FF, réalisé directement entre les deux trésors nationaux.⁴ De la sorte, la France soutint son allié, s'assurant en même temps la première place sur la liste de ses créanciers, un fait que le gouvernement yougoslave ne pouvait ignorer.

L'État français défendait également ses intérêts en s'imposant en tiers dans les pourparlers que menait la Yougoslavie avec les banques commerciales françaises et les titulaires des emprunts yougoslaves, que le Royaume avait pour la plupart hérités de l'avant-guerre. Il facilita ainsi la signature d'accords entre la Yougoslavie et les titulaires français en 1933, obtenant en contrepartie, par le biais d'un programme spécial, de surveiller les finances yougoslaves, ce qui lui assurait la possibilité d'affecter la politique financière et monétaire du pays. La dépendance par rapport à la France était désormais officielle.⁵

La mainmise française sur le marché financier yougoslave créa des conditions favorables au placement de fonds privés dans le secteur bancaire, les compagnies d'assurance et l'industrie. Dans la banque, les capitaux français étaient très présents. D'après les recherches de V. Rozen-

³ Michael Charles Kaser, *The Economic History of Eastern Europe 1919–1975*, I (Oxford : Oxford University Press, 1986), 209.

⁴ ASCG, 70-280-516, accord du 14 octobre 1931 signé à Paris, 1 ; Vuk Vinaver, *Jugoslavija i Francuska* (La Yougoslavie et la France), 204–205 ; Vladimir Lj. Cvetković, *Ekonomski odnosi Jugoslavije i Francuske 1918–1941* (Les relations économiques entre la Yougoslavie et la France 1918–1941) (Belgrade : Institut za noviju istoriju Srbije, 2006), 144.

⁵ Vladimir Lj. Cvetković, *Ekonomski odnosi* (Les relations économiques), 155–156.

berg et J. Kostić, les établissements français y investirent 33,3 millions, et les personnes physiques 8,5 millions de dinars – soit au total 41,8 millions de dinars, ce qui représentait 21,4% de tous les investissements étrangers dans le secteur bancaire et plaçait le fonds français à la première place.⁶ Les chiffres que donne S. Dimitrijević, tout en minimisant cette participation, positionnent encore la France, avec 11,4% des investissements étrangers, à la quatrième place derrière les fonds austro-allemands, tchécoslovaques et hongrois.⁷

Quoiqu'il en soit, la France était bien positionnée dans ce secteur. Un certain nombre d'établissements y contribuaient : on citera pour mémoire la Banque de l'Union Parisienne et l'Union Européenne Industrielle et Financière, investie dans la Banque de Crédit Général de Croatie, et la maison Schneider-Creuzot dans la Banque Yougoslave Associée. Cependant, le protagoniste principal du fonds français dans ce coin du monde était la Banque Franco-serbe, à travers sa succursale de Belgrade. Cet établissement, avec son siège à Paris, avait été fondé en 1910 ; la Banque de l'Union Parisienne, la Société Générale, la Banque Nationale pour le Commerce et l'Industrie et la Société Financière d'Orient constituaient le groupe de ses principaux actionnaires. Son activité se développa d'abord dans les crédits commerciaux et autres affaires à court terme, mais une fois la Grande Guerre finie, s'étant engagée dans quelques affaires financières de la Yougoslavie à Londres et à Paris, elle se trouva au bord de la faillite.⁸ En 1928, Poincaré, alors Premier ministre, prit des mesures visant à empêcher la ruine des fonds financiers et de l'autorité morale de la France en Yougoslavie qu'aurait sans aucun doute provoquée sa liquidation. La banque fut réorganisée : la structure des actionnaires fut modifiée par l'introduction d'un autre groupe financier, composé de banques puissantes comme la Banque de Paris et des

⁶ Vladimir Rozenberg et Jovan Kostić, *Ko finansira jugoslovensku privredu? Država, banke, inostrani i domaći kapital u službi privrede* (Qui finance l'économie yougoslave ? L'État, les banques, le capital étranger et domestique au service de l'économie) (Belgrade : Balkanska štampa, 1940), 27.

⁷ Sergije Dimitrijević, *Strani kapital u privredi bivše Jugoslaviji* (Le capital étranger dans l'économie de l'ex-Yougoslavie) (Belgrade : Nolit, 1958), 19, tableau I.

⁸ Vladimir Rozenberg, *Inostrani kapital u jugoslovenskoj privredi* (Le capital étranger dans l'économie yougoslave) (Belgrade : Privredni pregled, 1937), 10–11.

Pays-Bas et la Banque Ottomane ; de l'ancien groupe, seule subsista la Société Financière d'Orient.⁹

La Banque Franco-serbe eut plusieurs succursales sur le territoire yougoslave : dès 1912 à Skoplje et Bitolj, en 1927 à Niš et en 1929 à Kosovska Mitrovica. Durant un bref moment, il y eut une succursale à Zagreb, mais elle fut vite fermée, ce qui signifiait aussi que l'on renonçait à étendre les affaires en-dehors du territoire de la Serbie d'avant-guerre.¹⁰ La maison fut dans la période considérée comme la banque commerciale de la plupart des sociétés étrangères en Yougoslavie, et elle s'occupa également, quoique partiellement, des emprunts yougoslaves à l'étranger. Son chiffre d'affaires représentait entre 350 et 400 millions de dinars par an environ pour les meilleurs années ; dans une année de crise comme 1932, il n'a pas chuté en-dessous de 277 millions.¹¹

Dans les assurances, les intérêts du fonds français étaient défendus par cinq sociétés dont les investissements au total s'élevaient à 7 millions de dinars, soit 15,1% du total des investissements étrangers, ce qui plaçait la France au troisième rang après l'Allemagne et l'Italie.¹² La majeure partie du fonds relevait des succursales de deux compagnies d'assurances françaises, La Nationale et L'Union, qui disposaient de capitaux de plusieurs centaines de millions de francs.

Placement à rentabilité rapide, l'industrie minière appartenait aux branches économiques les plus attractives pour les fonds étrangers, notamment français. On estimait à l'époque que celui-ci, classé second juste après le fonds britannique, y représentait un tiers du total (309,5 sur 910,8 millions de dinars).¹³

Tout en s'intéressant à une série d'investissements divers dans la houille, la magnésite, le plomb et l'or, l'argent français s'est concentré dans les deux plus grandes mines yougoslaves. Le plus grand investissement se fit dans la mine de cuivre de Bor (en Serbie Orientale), dont la propriété revenait à la Compagnie Française des Mines de Bor, et dont les actions étaient majoritairement entre les mains de la puissante Banque

⁹ *Ibid.*, 11.

¹⁰ *Ibid.* ; Slobodan Ćurčin, *Pénétration économique et financière des capitaux étrangers en Yougoslavie* (Paris : P. Bossuet, 1935), 186.

¹¹ Vladimir Rozenberg, *op. cit.*, 11.

¹² Sergije Dimitrijević, *Strani kapital* (Le capital étranger), 28, tableau III.

¹³ Vladimir Rozenberg, *op. cit.*, 36.

Mirabaud. Le minerai extrait était d'excellente qualité, recelant 5,5% de cuivre pur, bien au-delà des 2% auxquels atteignaient les meilleurs bassins américains. En outre, la mine contenait d'importantes quantités d'or et d'argent, ce qui rendit l'exploitation plus rentable encore.¹⁴ Aussi le fonds de la Compagnie Française des Mines de Bor augmenta-t-il continûment entre les deux guerres : dans les années qui suivirent 1918, il s'élevait à 7 millions FF, se hissa à 15 puis, en 1937, à 60 millions, pour finalement atteindre deux années plus tard 120 millions FF.¹⁵ Les réserves de la société dépassaient les 300 millions.¹⁶ La hausse de la production fut suivie de la hausse du fonds social : ce mécanisme entraîna à sa suite l'exportation de cuivre, qui sur le total des exportations yougoslaves, passa de 1,68% en 1921 à 8% en 1939.¹⁷

Le deuxième investissement minier se fit dans la société anonyme des Mines Houillères de Trbovlje, située à Ljubljana. Les mines de Trbovlje étaient avant la Première Guerre mondiale une société austro-hongroise dont le fonds était néanmoins déjà majoritairement français par le biais de la Landesbank de Vienne.¹⁸ A travers celle-ci, de grosses banques parisiennes participaient au capital de la société : la Banque des Pays de l'Europe Centrale et la Banque de Paris et des Pays-Bas. Dans les actionnaires majoritaires, on retrouvait aussi le Crédit Lyonnais et l'établissement Vve Morin Pons et C^{ie} de Lyon, ainsi que la banque Darier et C^{ie}. L'ensemble du fonds actionnaire s'élevait à 200 millions de dinars, et ses ressources financières à 300 millions, si bien que la mine occupa le troisième rang des sociétés industrielles du Royaume, et ne déparait pas face aux géants industriels d'Europe occidentale.¹⁹ Outre le gisement de Trbovlje, elle exploitait ceux de Zagorje, Hrastnik, Rajhenburg, Laško et Kočevje, et possédait une usine de ciment à Trbovlje et deux usines de

¹⁴ Archives diplomatiques du Ministère des Affaires étrangères de Serbie (DAMSPS), Archives politiques (PA), 1953, fasc. 38, Affaire des mines de Bor, 2.

¹⁵ Smiljana Djurović, *Državna intervencija u industriji Jugoslavije 1918-1941* (L'intervention de l'État dans l'économie de la Yougoslavie 1918-1941) (Belgrade : Institut za savremenu istoriju, 1986), 267.

¹⁶ DAMSPS, PA, 1953, fasc. 38, Affaire des mines de Bor, 3.

¹⁷ Smiljana Djurović, *Državna intervencija* (L'intervention de l'État), 269.

¹⁸ Vladimir Rozenberg et Jovan Kostić, *op. cit.*, 110.

¹⁹ *Ibid.*, 112.

chaux, à Zagorje et Zidani Most. Dans sa période la plus prospère, elle employait entre 8 et 9 mille ouvriers.²⁰

Au-delà du secteur spécifique des mines, les fonds français ne furent pas aussi assidûment investis dans toutes les branches de l'industrie : très présents dans les matériaux de construction, l'électricité, la chimie et la métallurgie, ils tenaient un rôle négligeable dans le textile ou l'agroalimentaire. Les matériaux de construction, selon les recherches de Sergije Dimitrijević, étaient détenus au total à 30,7% par des sociétés françaises.²¹ Dans le ciment et le verre, la France occupait ainsi les premières places : pour le ciment, à Novi Popovac près de Paraćin, avec la société de l'Industrie de la Houille et du Ciment Franco-serbe, qui dépendait de la Banque Franco-serbe et dont les actionnaires étaient la Banque Franco-serbe, la Banque Ottomane, la Société Française d'Études et d'Entreprises en Yougoslavie, enfin la Société Financière d'Orient.²² Une autre usine de ciment relevait du fonds français : elle appartenait à l'antenne de la société Lavocat et C^{ie} du Pas-de-Calais et se trouvait dans la zone adriatique de l'industrie yougoslave du ciment. On a déjà mentionné aussi l'usine de Trbovlje, qui produisait du ciment à côté de l'extraction de la houille.

Pour le verre, les Français avaient investi à hauteur de 45% dans la Première Verrerie Mécanique, une usine de verre plat fondée en 1930 à Pančevo et dont les premiers produits sortirent en 1932. Pour ce faire, ils s'étaient alliés à des Tchécoslovaques et des Belges. De fait, la Yougoslavie avait jusque là importé ce matériau spécifique notamment de ces trois pays ; la fondation de la société fut le fruit d'un accord entre les plus grands fabricants européens afin d'arrêter la compétitivité sur le marché yougoslave et aboutissant à sa partition.²³ L'accord spécifiait que chaque fondateur apporterait au capital de l'usine une participation à hauteur de la part de marché qu'il détenait auparavant ; du côté français, deux établissements parisiens, Saint-Gobain et la société anonyme Chauny et Cirey, injectèrent donc 45% du fonds ; les Tchécoslovaques, qui participaient à la même hauteur, furent représentés par la société

²⁰ *Ibid.*

²¹ Sergije Dimitrijević, *Strani kapital* (Le capital étranger), 135, tableau XVIII.

²² *Ibid.*, 118.

²³ Slobodan Ćurčin, *op. cit.*, 147 ; Vladimir Rozenberg, *op. cit.*, 40.

praguoise l'Union des Fabriques de Bohème pour la Vente du Verre à Vitre ; les Belges, quant à eux, se virent confier 10% de l'investissement à travers l'Union des Verreries Mécaniques, de Charleroi. L'ensemble du fonds s'élevait à 27 millions de dinars, et les investissements dépassaient les 35 millions. Une fois créée, cette Première Verrerie Mécanique donna naissance à la Verrerie de Zaječar avec un capital de départ de 3,06 millions de dinars.²⁴

L'une des plus grosses sociétés françaises dans la Yougoslavie de l'entre-deux-guerres fut La Dalmatienne, dans le secteur électrique et chimique. Elle disposait d'un fonds total de 156 millions FF, tandis que ses investissements s'élevaient à 193 millions FF. À son origine se trouve le rachat d'une concession d'exploitation de cinquante ans qui concernait les eaux de la Krka et de la Cetina, deux fleuves de Dalmatie, tenue jusqu'alors par la société italienne Sufid. Fondée à Paris en 1929, La Dalmatienne, « Société française des forces hydroélectriques de la Dalmatie », avait été établie surtout grâce à des fonds de la Société Française des Phosphates Tunisiens, des Engrais et des Produits Chimiques, et de la Banque Nationale de Crédit.²⁵ Le complexe industriel comprenait des usines de carbures et de cyanures à Šibenik et à Dugi Rat, près d'Omiš, et deux centrales hydroélectriques, à Kraljevac sur la Cetina et à Manojlovac sur la Krka.²⁶

Le dernier secteur industriel où l'argent français avait une part importante était celui de l'industrie métallurgique et du génie. La société Gnome et Rhône possédait une usine de moteurs à avions à Rakovica dans laquelle elle avait investi 15 millions de dinars, tandis que la Société Lorraine des Anciens Etablissements Dietrich et C^{ie}, de Lunéville, tenait entre ses mains Yassenitza, une usine de réparation et de fabrication de wagons à Smederevska Palanka.²⁷ A l'époque, Yassenitza, avec ses cinq millions de dinars de fonds actionnaire, était l'un des fabricants les plus importants de produits manufacturés en métal : tramways, wagons, pièces et moteurs d'avion, ainsi que constructions en fer. Les investissements français firent aussi naître l'atelier de fabrication d'avions de Kra-

²⁴ Slobodan Ćurčin, *op. cit.*, 148.

²⁵ Vladimir Rozenberg et Jovan Kostić, *op. cit.*, 166–167.

²⁶ *Ibid.* ; Slobodan Ćurčin, *op. cit.*, 130–131.

²⁷ Slobodan Ćurčin, *op. cit.*, 167.

ljevo. Les chantiers navals de Saint-Nazaire fondèrent des ateliers à Split, en 1932 : ces chantiers, qui portaient le nom de la ville, se distinguaient des autres par leur modernité et leur importance.

La prédominance de la France dans le domaine des finances publiques yougoslaves, soutenue par les pouvoirs politiques et par ses propres investissements dans les sociétés locales, assurait une place privilégiée à ceux qui voulaient faire des affaires en Yougoslavie ou être engagés dans des travaux publics d'envergure. Des entreprises aussi rentables que la construction de voies ferrées et de ponts, ou encore l'amélioration des sols, bénéficièrent de capitaux français – mais le résultat laissa largement à désirer. Cet aspect suscita nombre de controverses : on dénonça plusieurs contrats passés entre le gouvernement yougoslave et la Société des Constructions de Batignolles et la Société Européenne d'Études et d'Entreprises, ces dernières étant convaincues d'abus et de corruption.

Les affaires en question nécessitaient des fonds très importants, que le gouvernement yougoslave était incapable d'engager : mise en culture du marais de Pančevo, construction du pont du Roi Alexandre enjambant la Save à Belgrade, ou encore construction ou rénovation des voies ferrées Kuršumljija–Priština, Belgrade–Pančevo, Belgrade–Resnik, Priština–Peć et Bihać–Knin. Ces chantiers furent confiés à la société des Batignolles, tandis que la construction de la voie ferrée Veles–Prilep le fut à la Société Européenne. L'idée directrice du gouvernement consistait à engager, pour ce genre d'affaires où l'argent lui faisait défaut, des sociétés étrangères techniquement capables de réaliser les projets et qui voulaient bien, simultanément, accorder un crédit à l'État. Ce principe permettrait, espérait-on, de relancer l'économie nationale, durement touchée par la crise mondiale, en embauchant les légions de chômeurs sans surcharger le budget de l'État par un investissement massif. Cette clause des crédits figure dans les conventions passées avec les sociétés françaises entre 1929 et 1932 et fut respectée d'une manière conséquente.²⁸ Toutefois, les problèmes surgirent avec le début des travaux, qui furent loin de se dérouler au rythme prévu. Les deux sociétés françaises, notamment Batignolles, traînèrent dans la réalisation ; elles bénéficièrent ainsi des intérêts que leur rapportaient les crédits alors même qu'elles n'avaient investi que très peu de fonds propres, et poursuivirent leur

²⁸ Vladimir LJ. Cvetković, *op. cit.*, 325.

activité sur ces seuls moyens. Un travail qui aurait dû être payé sur crédit se transforma ainsi en travail sur liquidités, et ceci en liquidités propres. L'immense dommage causé de la sorte à l'État yougoslave fit éclater, en 1934, une vaste affaire de corruption au sein de l'Assemblée nationale. L'immunité des protagonistes, dont le roi Aleksandar Karadjordjević lui-même, fit que le scandale fut étouffé et se conclut par des appels publics et la révision des contrats passés, ce qui ne réduisit qu'en partie le dommage.²⁹

Financier national et exportateur de fonds, la France endossa aussi l'habit de partenaire commercial. Cependant, les succès furent moindres. Les échanges entre les deux pays subirent durant toute la période les conséquences du retard avec lequel on passa une convention commerciale – en 1929 seulement – et se virent entravés de surcroît par nombre de problèmes de devises, de transports, voire de nature politique. Les Français tentèrent bien de persuader la partie yougoslave que son intérêt majeur résidait dans un rattachement plus étroit de la Yougoslavie au marché français et son émancipation du marché de l'Europe centrale ; mais la mise en œuvre pratique de ces discours fit défaut. Les échanges fluctuèrent considérablement tant en quantité et en tarification que dans l'assortiment de marchandises. Le solde entre les deux pays se montra hésitant, avec un léger avantage pour la France, qui s'accentuerait davantage si l'on prenait en compte les livraisons d'armes, qui ne figurent pas dans les statistiques officielles du commerce extérieur. Le chiffre des exportations yougoslaves en France varia de 1,3% (1934) à 5,9% (1922), ce qui les rendait complètement marginales pour la Yougoslavie aussi bien que pour la France, à qui ces importations se taillaient une part si menue que, certaines années, elles ne quittaient pas le domaine de l'erreur statistique. Quoique le Royaume eût la réputation d'être le grand allié de la France dans les Balkans, le commerce ne venait pas le confirmer, puisque la France achetait plus en Roumanie et en Grèce qu'en Yougoslavie.³⁰

Malgré des fluctuations continues, l'exportation yougoslave vers la France avait une constante quant au degré d'élaboration des marchandises. La majeure partie en était constituée de matières premières :

²⁹ *Ibid.*, 325–326.

³⁰ *Ibid.*, 319.

cuivre brut, minerais, bois, céréales, fruits et légumes, bétail en vie, fibres végétales ou plantes médicinales. À l'inverse, la France vendait à la Yougoslavie des produits transformés et peaufinés, notamment des produits de luxe : grands crus et autres spiritueux de très grande qualité, boulangerie fine, objets en cuir, tissus riches, produits de beauté, produits pharmaceutiques et agrumes, qui surpassaient largement les produits manufacturés. C'est peut-être dans cette spécificité des exports français que l'on trouve une explication (partielle) à l'échec des échanges commerciaux entre les deux pays, à l'impossibilité d'en augmenter la valeur et d'en améliorer la structure. Toute une panoplie d'autres facteurs entrent en jeu, évidemment : par exemple, l'économie agraire était jusqu'à un certain point commune aux deux pays, et le secteur agricole français, encore puissant, faisait pression sur son gouvernement pour limiter l'importation de produits agricoles. Qu'on pense aussi à la distance séparant les deux pays et à l'absence de communications pratiques pour la franchir, ce qui rendait les produits yougoslaves plus onéreux encore, à quoi s'ajoutent la mauvaise qualité de ces derniers, les fluctuations des deux devises nationales, et jusqu'à la mentalité des commerçants et leur ignorance du marché à conquérir.³¹ Tous ces éléments freinaient considérablement le commerce de la France avec son alliée ; mais la principale entrave fut sans doute la concurrence de l'Allemagne qui joignit à sa politique des clauses économiques immédiatement après l'arrivée d'Hitler au pouvoir.

Certes, la présence économique allemande dans le Royaume s'enracinait dans une tradition remontant en-deçà de 1933 ; dans cette perspective, « le défi allemand » y existait pour la France bien avant les années 1930. Toutefois, une fois les rênes de l'Allemagne en main, l'un des objectifs du parti national-socialiste allemand fut, dans sa politique extérieure, de soumettre économiquement les pays de l'Europe du Sud-est en en subordonnant les intérêts et potentialités économiques aux besoins de l'Allemagne, notamment pour les matières premières stratégiques. L'objectif final était d'introduire cette région dans « le grand espace économique » allemand pour remédier au manque de colonies.

³¹ *Ibid.*, 320–321.

L'Allemagne s'efforça donc d'écarter la France de l'Est et du sud-est européen, et de contenir la Grande-Bretagne qui tentait de la remplacer.³²

Dans les pays où elle désirait s'implanter, sa politique consistait généralement à mettre en œuvre la centralisation, à aider la planification commerciale et économique, à favoriser l'expansion industrielle, à réduire le chômage et à fournir de nouveaux armements ; en contrepartie, elle exigeait des exportations de produits agricoles et de matières premières stratégiques vers l'Allemagne.³³ Dans le cas de la Yougoslavie, la pierre angulaire de cette politique fut la convention commerciale de 1934, qui permit la hausse en flèche du commerce germano-yougoslave et amena en quelques années seulement la Yougoslavie dans la dépendance du marché allemand. Le secret du succès de l'Allemagne réside dans le fait qu'au moment de la signature de la convention, elle consentit à quelques sacrifices : elle offrit une tarification des marchandises yougoslaves dépassant considérablement la parité internationale, sans pour autant montrer d'exigence sur leur qualité. La Yougoslavie pouvait ainsi garder à l'intérieur des prix élevés, ce qui favorisait non seulement les exportateurs, mais surtout la population agricole qu'avait ruinée la crise économique. De plus, tout échange prenait la voie de cliring ce qui était favorable à la Yougoslavie. L'action allemande était également favorisée par les sanctions imposées à l'Italie que la Yougoslavie a rejoint justement sur insistance de la France et de la Grande Bretagne promettant qu'elles allaient la dédommager pour les conséquences néfastes provoquées en Yougoslavie par ses sanctions en un bref délai. L'Allemagne sauta sur l'occasion et offrit de racheter 60% du blé yougoslave à un prix qui dépassait de 30% ceux du marché international d'alors.³⁴

Simultanément, la Yougoslavie mena en vain de longs pourparlers avec la France et la Grande-Bretagne. Qui plus est, la France fit bénéficier à Vienne de conditions favorables à l'exportation de bois, alors que l'Autriche ne faisait même pas partie des pays imposant des sanctions à l'Italie ; et alors que la Yougoslavie n'a pas pu avoir l'augmentation du

³² Branko Petranović, *Istorija Jugoslavije 1918–1988* (Histoire de la Yougoslavie 1918–1988), I (Belgrade : Nolit, 1988), 321.

³³ Michael Charles Kaser, *op. cit.*, 60.

³⁴ Bogdan Krizman, *Vanjska politika jugoslavenske države 1918–1941* (Politique étrangère de l'État yougoslave 1918–1941) (Zagreb : Školska knjiga, 1975), 86.

contingent régulier pour l'exportation à titre de l'exportation manquée à l'Italie, ce qui a provoqué le ressentiment à Belgrade.³⁵

Après l'Anschluss et l'occupation des Sudètes, la part allemande dans le commerce extérieur yougoslave atteignit un niveau menaçant. En 1936 déjà, conscient des conséquences néfastes que pouvait avoir une telle situation, le gouvernement yougoslave avait essayé de se dégager de l'emprise allemande en s'adressant à ses alliés, à la France notamment. Il en résulta entre autres une série de conventions commerciales signées avec elle en 1936, 1937 et 1939 ; mais en l'absence d'une action aussi cohérente que celle menée par les Allemands, et sans les sacrifices financiers auxquels ceux-ci avaient consentis, ces accords n'eurent de portée que limitée et provisoire. Il était déjà trop tard : les produits yougoslaves trop chers ne pouvaient plus trouver acheteur qu'en Allemagne.

Bien que « le défi allemand » fût le plus grand – et le plus intéressant – pour la consolidation et la relance de la présence économique française en Yougoslavie, il n'était pas le seul. Un autre relève de la mentalité. La méthode française dans ces échanges présentait un problème de taille : on essayait d'user de l'influence politique pour obtenir des profits économiques ; à l'opposé, l'Allemagne, par l'octroi de bénéfices économiques à la Yougoslavie (même à son propre détriment), parvint à exercer une influence politique. Ce défaut français, véritable conditionnement qui se faisait sentir tantôt directement, tantôt indirectement, se manifestait pour ainsi dire à chaque occasion de coopération économique ou financière. Les exemples abondent et quelques-uns attirent tout particulièrement l'attention.

C'est tout d'abord le problème de la dette de guerre. Le prêt de 50 millions FF accordé au Royaume par la France et la Grande-Bretagne en 1919 fut soumis à la reconnaissance préalable de la valeur de la dette de guerre telle que la fixeraient ultérieurement les deux Puissances. À cette occasion, Klotz, le ministre français des finances, assura à son homologue de Belgrade que la dérogation à cette exigence empêcherait le gouvernement français d'accorder de nouveaux crédits à l'avenir.³⁶

³⁵ Živko Avramovski, *Balkanske zemlje i velike sile 1935–1937* (Les pays balkaniques et les grandes puissances 1935–1937) (Belgrade : Prosveta, 1968), 65.

³⁶ ASCG, 70-238-432, rapport du ministre des Finances V. Veljković au Conseil des ministres du Royaume SCS, DR n° 148230, le 9 novembre 1919, 4.

La suite allait l'illustrer. En 1920, la France se montra mécontente de la politique du Royaume dans le cadre de la Petite Entente ; dans l'été arriva à Belgrade un document exigeant que le gouvernement émette immédiatement des obligations nationales d'un montant de 486,5 millions FF au nom de la dette de guerre de la Serbie, ce qui, certes, représentait une grande pression.³⁷ Un peu plus tard, au moment de la « crise de l'Est », lors de laquelle les relations franco-yougoslaves s'améliorèrent, décision fut prise par le gouvernement français d'accorder au Royaume un nouveau crédit d'armement de 300 millions FF ; la condition était de reconnaître la dette de guerre, ce que fit le gouvernement de Nikola Pašić le 15 décembre 1922 par l'émission de deux quittances, l'une d'un montant d'un milliard de francs pour le matériel de guerre délivré, et l'autre de 486,5 de millions FF au titre de l'aide en liquide.³⁸

Mais la question fut réactualisée en 1927 : il fallait établir la devise de paiement, franc-or ou franc-papier. Poincaré et Dard, ambassadeur français à Belgrade, soumièrent la signature du Pacte d'amitié à la résolution de cette question, ce qui suscita des protestations à Belgrade.³⁹ En fait, Belgrade n'avait pas le choix et lors de la signature du pacte, le 11 novembre 1927, l'ambassadeur yougoslave à Paris Miroslav Spalajković signa une convention spéciale par laquelle le Royaume acceptait un arbitrage international pour résoudre le litige.

Des négociations douanières, à la fin des années 1920, offrent une nouvelle illustration de cette attitude : avant même qu'elles ne commençassent, la partie yougoslave s'était aperçue qu'elle allait être obligée d'accorder de gros bénéfices tarifaires à la partie française en raison de leurs « liens politiques » réciproques.⁴⁰ Au départ, les Français avaient

³⁷ ASCG, 70-238-432, le Ministère des Affaires étrangères au Ministère des Finances du Royaume SCS, Conf. n° 8759, le 11 août 1920 ; Vuk Vinaver, « Jugoslovenski izvoz za Francusku 1919–1940. Suprotnost politike i ekonomike » (Exportation yougoslave en France 1919–1940. Contradiction entre politique et économie), *Istorija XX veka XIV–XV*(1982) : 91.

³⁸ ASCG, 70-238-432, le Ministère des Finances au Conseil des ministres du Royaume SCS, D n° 30593, le 15 décembre 1922.

³⁹ Vuk Vinaver, *Jugoslavija i Francuska* (La Yougoslavie et la France), 119.

⁴⁰ ASCG, fonds du Ministère des Affaires étrangères du Royaume SCS/de Yougoslavie, Département consulaire et commercial, fasc. 10 (en cours de traitement), correspondance du Ministère du Commerce et de l'Industrie au Ministère des Affaires étrangères du Royaume SCS, Conf. I n° 75, le 26 septembre 1925.

même proposé un projet de contrat qui ne partait pas du principe d'égalité, réclamant pour eux-mêmes le statut du plus favorisé sans réciprocité. Au cours des négociations, et jusqu'à la signature en 1929, la France insista pour que fussent baissés les droits de douane yougoslaves sur de nombreux articles qui l'avantageait : produits de luxe en majeure partie, mais également le vin, ce qui touchait tout particulièrement les intérêts de la Yougoslavie dans la mesure où une bonne partie de la population y vivait de la production et la vente du vin. Ce ne fut que par la contrainte que la partie yougoslave céda.

De cette influence du politique sur l'économique témoigne encore toute une série de développements qui survinrent immédiatement après la proclamation de la dictature du roi Aleksandar Karadjordjević, le 6 janvier 1929. La France déploya toutes ses ressources diplomatiques pour sauvegarder l'unité et la stabilité de la Yougoslavie. En contrepartie, après plusieurs années de prorogations, elle parvint à faire signer la convention commerciale mentionnée dont nous venons de parler, et ceci dès le 30 janvier 1929. Au printemps de la même année, le 30 avril, le gouvernement yougoslave signa avec la société des Batignolles une convention de plusieurs millions sur l'amélioration du marais de Pančevo ; en août suivant, lors de la conférence internationale à la Haye sur le nouveau plan de Jang pour le versement des réparations de guerre, la dette de guerre fut définitivement réglée. La France eut la main large et offrit, pour le soutien de la Yougoslavie à ce nouveau plan, une réduction considérable de la dette en contrepartie d'une réduction du pourcentage en réparations. Belgrade accepta et convint d'un versement en 37 annuités, à commencer de 1930, de 3,5 millions de marks allemands chacune en moyenne.⁴¹

Au printemps de l'année suivante, la Yougoslavie, soutenue par le gouvernement français, signa un accord favorable avec l'Association des Titulaires des Prêts Serbes et Yougoslaves par lequel on réglait la question des dettes d'avant-guerre ; la dette nationale de 459 millions FF était réduite à 261 millions.⁴² Or, ce fut en 1930 également que la société des Batignolles obtint la construction du pont du Roi Aleksandar à Belgrade, et ceci dans des conditions un peu troubles : le 13 mars, le comité

⁴¹ Vladimir LJ. Cvetković, *op. cit.*, 112.

⁴² ASCG, 70-266-479, Rapport de Djordje Djurić, ambassadeur à Londres, à Stanko Švrljuga, ministre des Finances, Strict. conf. n° 235, le 12 avril 1930, 9.

économique et financier avait décidé de confier les travaux à l'Allemand Krupp, mais dès le lendemain le général Petar Živković, président du gouvernement, s'entretint avec les représentants de Batignolles, et bien que l'offre de Krupp fût meilleure, ce fut avec eux que l'on signa, le 20 mars.⁴³ On a vu plus haut que l'année suivante, Batignolles se vit confier la construction d'un grand nombre de chemins de fer, là encore de façon un peu étrange puisque le contrat fut transféré d'un porteur presque anonyme, la société Edmond Boyer, au bénéfice de Batignolles.

Ces dernières réussites ne résultaient pas seulement d'une pression politique informelle. La France résista difficilement à la tentation d'abuser de son influence financière et politique. Pour octroyer un crédit de 250 millions FF et remettre le versement des dettes sur crédit de 300 millions FF, elle imposa en contrepartie, par l'accord formel du 14 octobre 1931, que la Yougoslavie reconnaisse « avantage à l'industrie française » lors des provisions nationales, concessions ou constructions et équipement d'installations industrielles que l'on ouvrait aux étrangers, et ce même s'il s'agissait de travaux déjà en cours.⁴⁴ En 1933, les Français allèrent plus loin encore : ayant appuyé le gouvernement yougoslave lors de ses négociations avec les titulaires de la dette pour un moratoire de trois ans, ils l'obligèrent à mettre en œuvre un programme de renforcement de ses finances qui prévoyait de fait leur mise sous contrôle total par la France, et renouvelèrent leur prétention à être favorisé lors des offres destinées aux compagnies étrangères, même si leur proposition n'était pas la meilleure.⁴⁵

Tout porte à croire que cette attitude contribua largement à ce que certains ministres yougoslaves considérassent l'allié français comme un maître colonial.⁴⁶

La portée et les résultats de la présence économique française dans le Royaume des Serbes, Croates et Slovènes, puis en Yougoslavie, ne se laissent pas présenter d'une manière simpliste. Ils furent considérables là où cette présence n'éclatait pas au grand jour, comme dans les

⁴³ ASCG, 70-286-532, Aide-memoire de la conversation ayant eu lieu avec M. Lebert le 20 mars 1930 à 9 heures et demie, 1.

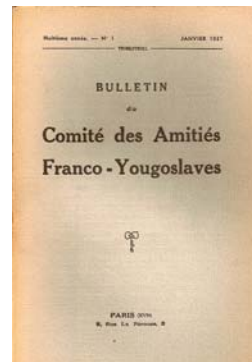
⁴⁴ ASCG, 70-280-516, le ministre des Finances au président du Conseil des ministres du Royaume de Yougoslavie, Strict. conf. n° 57, le 14 décembre 1931, 2-3.

⁴⁵ Vladimir LJ. Cvetković, *op. cit.*, 323-324.

⁴⁶ Vuk Vinaver, *Jugoslavija i Francuska* (La Yougoslavie et la France), 212.

finances publiques : la France les tenait sous surveillance, empêchant ainsi que tout autre pays, amical ou non, exerçât une influence un peu significative sur son allié. Elle y réussit pleinement durant toute la période envisagée. Sans égaler les apports dans les finances, les exports de fonds français revêtent également une importance non négligeable : que ce fût dans le secteur bancaire, les assurances, les mines, les matériaux de construction et la verrerie, ou encore l'industrie électrochimique et métallique, elle se plaçait sinon en première place, en tout cas dans les trois ou quatre premières positions par la valeur et l'importance des fonds investis. La construction d'infrastructures majeures fut confiée à des sociétés françaises, et quoique amère pour la partie yougoslave, cette expérience témoigne de la position dominante de la France dans cette partie du marché yougoslave, qu'elle conquiert grâce à sa grande influence politique. En revanche, les partenariats commerciaux entre les deux pays ne se sont jamais véritablement développés, surtout lorsqu'on les compare à la coopération financière. La France n'a pour ainsi dire pas compris que l'intérêt de la Yougoslavie résidait dans des débouchés sûrs pour ses produits (agroalimentaires notamment) afin de s'assurer une source stable de devises. Elle s'engagea très modestement dans l'achat de marchandises yougoslaves et se limita à la nécessité d'assurer à la Yougoslavie suffisamment de devises pour qu'elle pût s'acquitter de ses dettes envers la France. Quand, à partir de 1936, elle tira des leçons de l'exemple allemand, tentant d'en faire un peu plus, il était déjà trop tard et l'échange commercial entre les deux pays se relancèrent brièvement, et de façon limitée : Hitler s'était déjà taillé la part du lion dans le gâteau yougoslave.

La comparaison des efforts fournis par la France pour renforcer sa présence dans le Royaume, et de leurs résultats, montre une corrélation claire et nette. Là où furent engagés le plus de moyens, les effets ne firent pas défaut ; là où les investissements furent insuffisants, la place fut occupée par d'autres et la France dut se contenter d'une place de spectateur.



BANQUE FRANCO-SERBE

Société Anonyme au Capital de 20 Millions de Francs

SIÈGE SOCIAL A PARIS

Direction Centrale pour la Yougoslavie, à Belgrade

PARIS, 7, rue Meyerbeer.

LONDRES, 26, Throgmorton Str. E. C. 2.

BELGRADE, 36, rue du Prince-Michel et 9, Hercegovacka ul.

SKOPLJE, 6, quai du 13-October.

BITOLJ, 16, rue du Roi-Pierre.

NICH, Rue Obrenovitch.

KOSSOVSKA MITROVITZA.

Adresse Télégraphique : **FRANCOSERB**

Ancien bâtiment de la Banque franco-serbe à Belgrade, 36 rue Prince Michel, avec deux affiches et un bulletin provenant de la coopération franco-yougoslave